

PARLEMENT EUROPÉEN

1999



2004

Document de séance

21 mars 2000

B5-0306/2000

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

déposée conformément à l'article 48 du règlement

par MUSCARDINI, NOBILIA, MAURO et GEMELLI

sur l'économie réelle et l'économie financière

RE\408787FR.doc

PE 289.616

Or. it

FR

FR

B5-0306/2000**Résolution sur l'économie réelle et l'économie financière**

Le Parlement européen,

- vu l'accord de Bretton Woods de 1944, dont les mécanismes ont contribué à la stabilité monétaire et à la reconstruction économique de l'après-guerre,
- A. considérant le fossé qui s'est créé entre l'économie réelle et l'économie financière après le décrochage du dollar de l'étalon-or,
- B. prenant acte des crises financières qui se sont produites depuis 1997 dans plusieurs régions du monde,
- C. considérant le dysfonctionnement des institutions monétaires et financières internationales,
- D. constatant que la "bulle spéculative" a eu des effets dévastateurs sur les économies des pays en voie de développement et a transformé complètement les structures de l'économie mondiale en atteignant le niveau d'au moins 300 000 milliards de dollars, alors que le PIB mondial s'établit à 40 000 milliards de dollars,

demande à la Commission

1. de proposer la convocation d'une nouvelle conférence de type Bretton Woods, en vue d'instaurer un nouveau système monétaire international en mesure d'éliminer progressivement les mécanismes qui ont conduit à cette "bulle spéculative";
2. d'examiner la possibilité d'ancrer la valeur des monnaies à un élément de référence réel et de contrôler davantage les taux de change;
3. de proposer la création de nouvelles lignes de crédit visant à développer les investissements dans les secteurs de l'économie réelle et à définir des projets infrastructurels d'une portée continentale.
4. charge sa Présidente de transmettre la présente résolution à la Commission et au Conseil.